



Avis d'appel à manifestation d'intérêt pour la constitution du répertoire des entrepreneurs, des fournisseurs et prestataires de services de l'Assemblée nationale, gestion 2022

AMI N°- 011-22/AN/PT/SGA/PRMP/A-PRMP/S-PRMP du 17 janvier 2022

1. Dans le cadre de la satisfaction de ses besoins de travaux, de fournitures, de services non consultants et de prestations intellectuelles au titre de l'exercice 2022 par la procédure relevant de la demande de cotation et celle du seuil de dispense, la Personne Responsable des Marchés Publics de l'Assemblée nationale du Bénin à l'intention de constituer sa liste des candidats potentiels.
2. L'Assemblée nationale du BENIN rappelle aux entrepreneurs, fournisseurs, prestataires de services ou candidats qui travaillent déjà avec elle qu'ils ne sont pas dispensés de cette formalité et qu'ils devront produire les mêmes pièces que les nouveaux candidats.
3. L'Assemblée nationale du BENIN se réserve le droit de ne pas donner suite au présent avis d'appel à manifestation d'intérêt. La soumission d'un dossier de manifestation d'intérêt ne saurait garantir l'inscription automatique dans la base de données des prestataires et fournisseurs de l'Assemblée nationale. L'inclusion de soumissionnaires dans la base de données ne signifie pas qu'ils seront consultés pour toutes les sollicitations émises.
4. A cet effet, les opérateurs économiques régulièrement installés au Bénin sont invités à manifester leurs intérêts à figurer dans ce répertoire de prestataires en déposant un dossier de candidature sous pli fermé à l'adresse suivante : Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics de l'Assemblée nationale du BENIN sis dans le bâtiment abritant le PARCPOGE/PNUD, vons de la banque BOA en allant vers Maria Tokpa, 2è immeuble carrelé à droite, bureau situé au 1er étage, Porto-Novo, quartier Houédakomey, Porto-Novo, BP 371 Porto-Novo, Tel : (229) 97 56 56 55/97 08 74 83, au plus tard le mandi 1er Février 2022 à 10h précises.

Les candidats intéressés par le présent avis sont invités à fournir un dossier constitué des pièces ci-après à compter du lundi 17 Janvier 2022.

Il s'agit de :

➤ POUR LES PERSONNES MORALES :

- a) une lettre de manifestation d'intérêt précisant au plus trois (03) domaines d'activités en lien avec les activités figurant dans le Registre de commerce et de crédit mobilier du candidat ou attestés par des preuves des expériences similaires réalisées : **pièce non éliminatoire** ;
- b) l'original ou la photocopie légalisée de l'attestation de non faillite datant de moins de six (06) mois à la date limite de dépôt des plis et délivrée par un tribunal de première instance ou suivant la législation du pays du soumissionnaire : **pièce essentielle**;

- c) une attestation des IMPOTS en original en cours de validité à la date de dépôt des plis: **pièce essentielle**;
Les soumissionnaires étrangers devront fournir une attestation fiscale ou équivalent du pays où ils sont immatriculés en conformité avec la législation dudit pays (**pièce essentielle**) ; les attestations des impôts datant de moins de six (06) mois sont acceptables ;
- d) une attestation de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) en original en cours de validité à la date de dépôt des plis: **pièce essentielle**. Les soumissionnaires étrangers devront fournir une attestation de la CNSS ou équivalent du pays où ils sont immatriculés en conformité avec la législation dudit pays (**pièce essentielle**) ; les attestations de la CNSS datant de moins de six (06) mois sont acceptables ;
- e) une copie certifiée conforme du registre de commerce et des statuts le cas échéant définissant la forme juridique de l'Entreprise : **pièce non éliminatoire**;
- f) les preuves des expériences (copies des attestations de services faits, attestation de bonne exécution ou procès-verbal de réception et en lien avec les domaines choisis, copie des contrats exécutés ou en cours...) : **pièce non éliminatoire** ;
- g) l'attestation de non exclusion des marchés publics en République du Bénin délivrée par l'ARMP : **pièce non éliminatoire** ;
- h) l'original ou la photocopie du relevé d'identité bancaire : **pièce non éliminatoire**.

➤ **POUR LES PERSONNES PHYSIQUES :**

- a) une lettre de manifestation d'intérêt précisant au plus trois (03) domaines de compétence : **pièce non éliminatoire** ;
- b) le curriculum vitae du consultant : **pièce éliminatoire** ;
- c) les preuves des qualifications et expériences en lien avec les domaines choisis : **pièce éliminatoire** ;
- d) l'identifiant fiscal unique (IFU) : **pièce non éliminatoire**.

LES DOMAINES COURANTS POUR LES BESOINS DE L'AUTORITE CONTRACTANTE
DANS LE CADRE DE SES COMMANDES PUBLIQUES SONT :

- Assurance ;
- Achat de consommables informatiques ;
- Achat de fournitures et de consommables de bureau ;
- Diverses réparations (menuiseries, serrurerie, plomberie, électricité y compris achat de petits matériels) ;
- Achat de produits d'entretien ;
- Maintenance des équipements de froid ;
- Gardiennage ;
- Assistance à l'archivage de documents ;
- Assistance ponctuelle à la passation/gestion des contrats de marché public ;
- Assistance ponctuelle à la gestion des bases de données de passation de marchés ;
- Prestation de transit ;
- Reprographie de documents ;
- Travaux d'imprimerie sérigraphie ;
- Travaux d'imprimerie offset (support papier) ;
- Maintenance des groupes électrogènes ;
- Entretien et maintenance des véhicules (garages) ;



- Evènementiel (location de bâches, chaises, podium, pupitres, maître de cérémonies, etc.)
- Maintenance informatique et câblage réseaux ;
- Transport des marchandises de biens et location de véhicule, de motos pour transport de personnes ;
- Entretien et nettoyage de locaux, aménagement intérieur et traitement phytosanitaire
- Travaux de génie civil, bâtiment et travaux publics ;
- Architecture ;
- Ingénierie informatique et développement d'application ;
- Elaboration de plan de communication ;
- Diverses études ou d'autres services de consultants ;
- Entretien et réhabilitation de bâtiments ;
- Fournisseur d'accès internet ;
- Couverture médiatique (presse écrite, radio et télévision) ;
- Réalisation de film documentaire.

Une liste de prestataires sera établie par domaine d'activités après étude de dossiers. Seuls les prestataires figurant sur ladite liste seront consultés pour d'éventuelles commandes au cours de l'année 2022.

Un soumissionnaire peut postuler pour plusieurs domaines d'activités. En cas de candidature multiple, le soumissionnaire a la possibilité de préciser ses domaines d'activités par ordre de priorité. En tout état de cause, aucun soumissionnaire ne peut être retenu dans plus de trois (03) domaines d'activités.

NB : La demande d'agrément par candidat ne peut dépasser trois (03) des domaines ci-dessus cités.

MODALITES DE SOUMISSION

Les offres des candidats intéressés doivent être présentées dans une enveloppe unique portant au verso la mention ; « **Avis d'appel à manifestation d'intérêt pour la constitution du répertoire des entrepreneurs, des fournisseurs et prestataires de services de l'Assemblée nationale, gestion 2022** ».

Porto-Novo, le 17 janvier 2022

La Personne Responsable des Marchés Publics,



Damien Fagnon DEDEWANOU